St André
sur Vieux Jonc

Conseil municipal du 1er juin 2026

Secrétaire de séance : Jean-Marc Favier

Compte-rendu du conseil du 4 mai : approuvé à l'unanimité

La Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour : **Autorisation au Maire d'encaisser des dons au profit de la commune. Avis favorable du Conseil**

1 Commission Urbanisme

- Révision du PLU : Saisine CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) le 21 mai sur le dossier de révision du PLU de St André-sur-Vieux-Jonc : accord sur STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité) Cuiset Réception et Terre de Rêves.

- ADS :

. Projet DP 2026-07 - Guillot : les compléments demandés pour le busage ont été apportés
Avis favorable.
Comme vu en Conseil Municipal au mois de mai, participation communale au busage, pour un maximum de 500€ sur budget voirie sous réserve de fourniture du montant exact.

. DP 2026-11 – Foulet : les informations complémentaires pour l'implantation d'un carport ont été fournies.
Avis favorable

. DP 2026-15 – Silisun pour Dégletagne – Pose de panneaux photovoltaïques – Avis favorable

. DP 2026-17 – Prestige Climat service pour PAMART – Pose de panneaux photovoltaïques
Avis favorable

. DP 2026-18 – D. Maure – Modification de clôture – Avis favorable

- Demande des Consorts Pochon pour achat de la parcelle A1168 classée en zone humide : avis défavorable du Conseil Municipal

2 Election des membres de la commission d'évaluation des charges transférées

Jean-Marc Favier Titulaire et Bernard Bridon Suppléant

3 Projet d'antenne

- DP 2026 09 Projet de construction d'une antenne radioélectrique par la Société Phoenix France pour Bouygues et SFR sur la parcelle 359, route de Montracol. Point sur l'évolution du dossier.

  Le Conseil vote à main levée : 4 abstentions et 11 contre l'implantation d'une antenne à Daloy en raison de la non-conformité aux prescriptions d'environnement du PLU et du SCOT.

4 Scolaire

- Accueil des Toutes Petites Sections à l'école – Avis favorable du Conseil – Délibération à prendre

5 Stationnement interdit – place marché mercredi matin et emplacement réservé pour les infirmiers

- Avis favorable

6 Etude de devis/Voirie

• Voirie : via système (marché BC agglo) : 4460,80€ HT – 5352,96€ TTC
- Marquage du stop de la zone artisanale, route de Corgenon jusqu'à la salle des fêtes sur toute la traversée du village

- Emplacements de places à la bibliothèque
- Marquage emplacement réservé aux infirmiers
- Bandes blanches écluse route de Péronnas
- Céder le passage route de Corgenon

Pour les passages piétons, utilisation d'un enduit plus résistant

• Plateforme du City-Stade : attente devis des entreprises Garnier et Chagneux – Présence d'eau liée à des infiltrations
• Rencontre M. Triumph des salaisons : proposition de réponse aux écoulements blancs

7 Bâtiments

- Visite le 27 mai par le CM école-socio-bibliothèque-salle des fêtes
- Portes de l'église enlevées, les nouvelles seront remises en place début juillet. Rappel : Subventions du Département de l'Ain, de Grand Bourg Agglomération et l'association culturelle de la paroisse Voir pour réparer le bas de la porte du chœur et éviter les déperditions de chaleur.

8 CR commissions et syndicats

- Commission environnement/fleurissement : défrichage des chemins programmé
- Syndicat Veyle Vivante : composé de GBA + Bords-de-Veyle et la Dombes
  Président : Gérard BRANCHY maire de Versailleux
- Syndicat Veyle-Reyssouze-Vieux Jonc
  Président : Jean-Paul BUELLET (maire de Confrançon) - SOGEDO exploitant

9 Questions diverses

- Enquête CMJ pour de nouveaux équipements autour du city-stade : tyrolienne, tables...

- Demandes pour acquérir des bandes de terrains :

  • M. CICLET renouvelle sa demande d'achat de la parcelle communale de 32m2, en limite de sa propriété : le conseil reporte sa décision, réflexion en cours sur l'usage du terrain.

  • M SUSINI/Mme BELMONTE : demande d'acquisition d'une bande de terrain située sur la parcelle 1262, propriété de la commune. Le Conseil donne un avis favorable. Le prix fixé est de 60 € le m2.

- Désignation des grands électeurs aux élections sénatoriales : dépôt des listes au plus tard le jour des désignations le vendredi 5 juin avant la séance. Nombre de délégués pour la commune : 3 titulaires 3 suppléants. Parité obligatoire.

  La maire présentera une liste avec Jean-Marc FAVIER, Véronique MOLARD-PARIZOT, Bernard BRIDON, Magali GRACIO et Gérard HUMBERT

- Commissions GBA : l'ensemble des conseillers municipaux peut se positionner sur deux commissions au maximum. Transmission de la liste des commissions : se positionner pour le 10 juin.
- Organisation commission Appel d'offres : PIOTTE Christine, BRIDON Bernard, DUVERGER Claire, GRACIO Magali, DUTANT Ghislaine, MORAND Olivier

Calendrier **:**

• 20 juin : inauguration du Pôle Associatif et Culturel à 11 H et forum des associations à 9H30.
• Cérémonie à la Stèle de Bourbouillon : 6 juin à 11h
• Fête de la musique 13 juin
• Conseil d'école : 16 juin
. Réunion CCAS le mercredi 17 juin à 20 h
• Réunion de la commission communication pour gestion du site internet : 22 juin à 20h
• Fête d'école : 27 juin
• Visite de l'inspecteur d'académie le 29 juin à 14h30
• Elections sénatoriales le 27 septembre

Prochaine réunion du Conseil municipal : 06 juillet à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20.